Image not found or type unknown

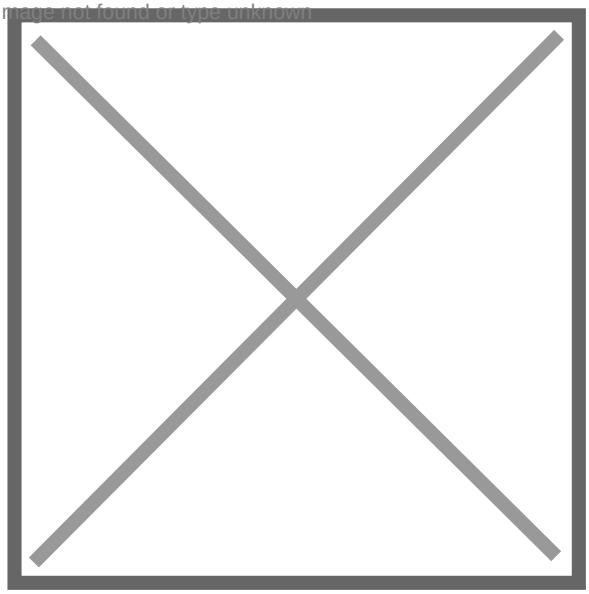

Démission pendant congé sabbatique

Par **smok**, le **06/04/2015** à **17:10**

Bonjour,
je suis actuellement en congé sabbatique jusqu'au 31 mai 2015 et je n'envisage pas de reprendre mon poste.
Je vais donc démissionner.
Mes questions sont les suivantes :
- je dois informer de ma démission à mon employeur par courrier avec AR. Date limite ?
- je ne souhaite pas revenir et faire mon préavis. Aussi puis-je inclure mon préavis (un mois) pendant mon congé sabbatique ?
- cela signifie-t-il que je percevrai une indemnité compensatrice de préavis ?

Je vous remercie par avance de vos réponses

Par **moisse**, le **06/04/2015** à **18:07**

Bonsoir,
[citation]. Date limite ? [/citation]
Un jour ou deux avant la fin.
[citation] Aussi puis-je inclure mon préavis (un mois) pendant mon congé sabbatique ? [/citation]
Non c'est du travail effectif, donc en entreprise hors maladie ou RTT
[citation]cela signifie-t-il que je percevrai une indemnité compensatrice de préavis [/citation]
Préavis non effectué===> pas de sous.
Si pas d'accord de l'employeur, risque de dommages et intérêts (du moins en théorie) à son bénéfice.

Par **smok**, le **14/04/2015** à **17:56**

Merci Moisse.
Ce qui signifie que :
- j'envoie mon courrier un mois avant pour informer de ma démission.
- je demande à ne pas faire mon préavis (je ne peux pas revenir travailler).
- l'employeur ne me versera pas d'indemnité de préavis.

Est-ce bien cela ?
Peu importe indemnité ou pas, c'est juste pour être sur de ce que je mets dans le courrier.
Merci à toi
smok

Par **moisse**, le **15/04/2015** à **09:55**

Bonjour,
Vous adressez votre démission en:
* espérant que l'employeur ne vous impose pas un préavis
* en espérant qu'il va tout de même le payer ?
J'ai du mal à saisir votre raisonnement.
Vous devriez contacter cet employeur au téléphone et tâter le terrain quand à l'exécution du préavis, sous un prétexte quelconque, genre "je vais faire le tour du monde avec un copain en voilier....".
Et vous verrez bien sa réaction.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés